

Publié in Josie Bernicot, Alain Trognon *et al* (dirs) *Pragmatique et psychologie*
Collection Langage- Cognition- Interaction, Presses Universitaires de Nancy, p 33-56,
2002

Logique illocutoire, grammaire universelle et pragmatique du discours

Daniel Vanderveken

Université du Québec à Trois-Rivières

© Daniel Vanderveken 2002

Comme les grammairiens et les philosophes de l'âge classique l'ont souligné, les deux fonctions principales du langage sont de donner aux êtres humains des moyens appropriés pour exprimer et communiquer avec clarté et précision leurs pensées conceptuelles.¹ *Y-a-t-il des traits transcendants que toute langue naturelle doit posséder pour être capable de remplir ses deux fonctions essentielles d'expression et de communication de nos pensées conceptuelles, et si oui, quelle est leur nature? En quoi consiste essentiellement notre compétence linguistique?* Telle sont les questions dont je traiterai dans ce chapitre.

Selon la théorie des actes de discours, les unités premières de la signification dans l'usage et la compréhension du langage, sont des *actes de discours* du genre appelé par Austin² *illocutoire*. Les locuteurs qui veulent dire quelque chose en un contexte d'énonciation font plus que de représenter des faits du monde en exprimant des propositions ayant des conditions de vérité. Ils relient toujours le contenu propositionnel de leur pensée au monde avec des *forces* illocutoires. Ils entendent alors accomplir des actes illocutoires comme des assertions, questions, promesses, demandes, conseils,

¹ Suivant Descartes (1641) j'appelle *conceptuelles* les pensées comme les jugements et croyances dont le contenu est une représentation plutôt qu'une présentation de faits du monde. Voir la sixième *Méditation* où il distingue la conception de l'imagination d'un chiliogone (un polygone à mille côtés).

² J.L. Austin *How to Do Things with Words*. Oxford: Clarendon Press, 1962.

déclarations et remerciements qui sont pourvus de conditions de félicité plutôt que de conditions de vérité. Ce faisant, ils manifestent leurs attitudes (croyances, désirs, intentions, etc.) à propos des faits représentés. Qui plus est, quand ils poursuivent un discours, les locuteurs entendent en outre y accomplir des *interventions* comme échanger des salutations, donner des nouvelles, débattre sur une question, raconter une histoire, expliquer et justifier leurs idées, délibérer comment agir, négocier une affaire, régler un différend, prendre un rendez-vous, faire une évaluation, un certificat ou un éloge. Pareilles interventions sont des *actes illocutoires* de niveau supérieur : leur accomplissement dure pendant un intervalle de plusieurs moments successifs d'énonciation.

Comme les locuteurs expriment et communiquent leurs pensées conceptuelles en accomplissant les actes illocutoires, la logique des actes de discours contribue à la théorie des universaux linguistiques en formulant les lois nécessaires et universelles qui gouvernent l'accomplissement réussi et la satisfaction des différents types d'actes illocutoires dans l'usage et la compréhension du langage. *À mes yeux, la forme logique des actes illocutoires impose des exigences formelles à la structure profonde de toute langue naturelle possible ainsi qu'à l'esprit de ses interlocuteurs compétents. Ainsi certains traits syntaxiques, sémantiques et pragmatiques sont transcendants et universaux car ils sont indispensables.* Une langue dépourvue de pareils traits ne pourrait fournir aux membres de sa communauté linguistique des moyens appropriés pour exprimer et communiquer leurs pensées conceptuelles. *Qui plus est, comme la compétence linguistique est avant tout la capacité d'accomplir et de comprendre des actes illocutoires individuels et conjoints, les interlocuteurs compétents doivent avoir certaines capacités mentales pour être pleinement capables d'utiliser et de comprendre une langue naturelle.* En particulier, ils doivent être capable de faire des actes de référence et de prédication et de distinguer le vrai du faux, le succès de l'échec et la satisfaction de l'insatisfaction. Ils doivent également être capables de raisonner, de faire des inférences valides aussi bien pratiques que théoriques et de coordonner intelligemment leurs contributions dans le discours. Pareilles capacités exigent d'eux la faculté de *raison*.

Comme nous le verrons, *il y a une relation interne entre les fonctions essentielles et la structure profonde du langage*. Les langues naturelles possèdent un riche vocabulaire et une grammaire puissante, elles mettent à la disposition de leurs locuteurs un grand nombre d'énoncés qui peuvent servir à exprimer et communiquer leurs pensées en accomplissant de diverses façons (littéralement, sérieusement ou non) des actes illocutoires. Elles leur donnent également les moyens de former de nouveaux énoncés pour enrichir leurs capacités expressives. La structure de surface des énoncés courants peut induire en erreur. Néanmoins, les interlocuteurs appréhendent la forme logique des actes illocutoires tentés lorsqu'il y a signification et compréhension. Et il apparaît que la forme logique des entités linguistiques qui expriment des traits transcendants du discours est justement celle qui convient à leurs fonctions.

Il existe plusieurs niveaux d'unités de signification dans l'exercice du discours de même qu'il existe plusieurs niveaux d'unités syntaxique dans la syntaxe logique. Selon la théorie des actes de discours, les unités de base sont les *actes illocutoires élémentaires* comme les rappels, les promesses, les questions, les invitations, les convocations et les compliments qui sont composés d'une *force illocutoire* F et d'un *contenu propositionnel* P. D'un point de vue logique, pareils actes illocutoires sont des *actes de discours de premier niveau* : les locuteurs entendent les accomplir à *un moment d'énonciation* en utilisant un (ou plusieurs) *énoncé(s)* en *un seul contexte d'utilisation* d'une langue. Comme Searle et moi l'avons expliqué dans *Foundations of Illocutionary Logic* (Cambridge University Press 1985) chaque acte illocutoire élémentaire de la forme F(P) est pourvu d'un (ou de plusieurs) *but(s) illocutoire(s)* intrinsèque(s) à la force F qui lui est propre. Il existe *cinq buts illocutoires* que les locuteurs peuvent tenter d'atteindre sur un contenu propositionnel en un contexte d'énonciation: le *but assertif* (propre aux assertions, prédictions et informations) qui consiste à représenter comment les choses sont dans le monde, le *but engageant* (propre aux promesses, menaces et serments) qui consiste à engager le locuteur à faire quelque chose, le *but directif* (propre aux demandes, ordres et questions) qui consiste à tenter de faire agir l'interlocuteur, le *but déclaratoire* (propre aux nominations, bénédictions et verdicts) qui consiste à faire quelque chose au moment de l'énonciation par le seul fait de dire qu'on la fait et le *but expressif* (propre

aux excuses, plaintes et remerciements) qui consiste à exprimer des attitudes du locuteur.

Selon la syntaxe logique, les énoncés des langues naturelles qui servent à accomplir littéralement les actes illocutoires élémentaires sont des *énoncés élémentaires* pourvus d'un *marqueur* et d'une *clause* exprimant respectivement une force illocutoire et un contenu propositionnel en chaque contexte possible d'énonciation. Les exemples les plus courants de marqueurs de force sont le mode verbal et le type syntaxique de l'énoncé. Ainsi les énoncés *déclaratifs* servent à faire des *assertions*. Les énoncés *impératifs* servent à donner des *directives* et les énoncés *interrogatifs* à poser des *questions*. Les énoncés *performatifs* servent à faire des *déclarations*.³ Enfin, les énoncés *exclamatifs* servent à *exprimer des attitudes* du locuteur.

Certains actes illocutoires de premier niveau ont une forme logique plus complexe que les actes illocutoires élémentaires de la forme F(P). Tels sont les *actes de dénégation illocutoire* comme les refus qui sont de la forme $\neg A$ et dont le but est de rendre explicite l'inaccomplissement par le locuteur d'un acte illocutoire A, les *actes illocutoires conditionnels* comme les offres qui sont de la forme $P \Rightarrow A$ et dont le but est d'accomplir un acte illocutoire non pas catégoriquement mais à la condition qu'une proposition P soit vraie et enfin les *conjonctions illocutoires* comme les alertes qui sont de la forme A & B et dont le but est d'accomplir simultanément deux actes illocutoires A et B. Ainsi les refus sont des dénégations d'acceptations, les offres sont des promesses conditionnelles à leur acceptation par l'interlocuteur et les alertes sont des avertissements informant d'un danger faites avec la directive d'y prendre garde.

Les interlocuteurs se parlent rarement avec le seul but d'accomplir à tour de rôle des actes illocutoires individuels isolés à un moment d'énonciation. Au contraire, ils sont en interaction dans la poursuite du *discours* où ils *dialoguent*. Ils font la plupart de leurs actes illocutoires individuels momentanés avec l'intention de faire au cours de la conversation des *interventions illocutoires plus longues*, souvent grâce à des *échanges verbaux* avec d'autres interlocuteurs. Ils entendent, par exemple, se présenter, souhaiter la bienvenue, rendre hommage, décrire une situation, dresser un procès-verbal, argumenter,

³ Comme Searle et moi l'avons montré, les énonciations performatives réussies sont des déclarations selon lesquelles le locuteur accomplit en parlant l'acte de discours nommé par leur verbe performatif.

se concerter pour prendre une décision, faire un journal, un bilan, une entrevue, une consultation, une critique, un sermon, un pari, du marchandage ou de la propagande, établir une nomenclature, une classification, procéder à une cérémonie institutionnelle comme une inauguration, un mariage, etc.

Comme je l'ai souligné⁴, pareilles *interventions* discursives sont des *actes illocutoires de niveau supérieur* qui durent plusieurs énonciations successives. Elles ont toutes un *but discursif* qui leur est propre. Dans mon optique, il y a *quatre buts discursifs* que les interlocuteurs peuvent tenter d'atteindre sur un thème au cours de la conversation: le *but descriptif* (propre aux nouvelles, expertises, confidences, diagnostics et explications) qui consiste à décrire comment les choses sont dans le monde, le *but délibératif* (propre aux négociations, paris, marchandages et sermons) qui consiste à délibérer sur leurs actions futures dans le monde, le *but déclaratoire* (propre aux nomenclatures, testaments, inaugurations et législations) qui consiste à agir dans le monde en faisant des déclarations et le *but expressif* (propre aux salutations, bienvenues, hommages et protestations) qui consiste à exprimer leurs attitudes communes. D'un point de vue logique, les interventions et échanges verbaux dont le type est pourvu d'un but discursif propre sont de véritables *actes illocutoires*: les interlocuteurs peuvent en principe réussir à les poursuivre en accomplissant successivement des actes illocutoires individuels de certaines formes logiques en un arrière-plan conversationnel approprié. Ils sont de niveau supérieur dans la mesure où ce sont des jeux de langage contenant plusieurs énonciations consécutives. Certains peuvent être accomplis par un seul locuteur. Tels sont les mémoires, rapports, démonstrations, délibérations et testaments que l'on peut faire en soliloquant. Beaucoup sont des *actes illocutoires conjoints* que plusieurs interlocuteurs doivent accomplir ensemble en échangeant des paroles. Songez aux entrevues, débats théoriques, marchandages, prises de rendez-vous, paris, enchères, contrats, traités, codes, compromis, exhortations, amnisties et délibérations de jury.

⁴ "La logique illocutoire et l'analyse du discours" in *Le dialogique*, D. Luzzati *et als* (éds), Peter Lang 1997; "La structure logique des dialogues intelligents" in *Analyse et simulation de conversations*, B. Moulin *et als* (éds), L'interdisciplinaire, 1999 et « Illocutionary Logic and Discourse Typology » dans le numéro 216 *Searle with his replies* de la *Revue internationale de philosophie* 2001.

Comme Wittgenstein⁵ l'a fort bien souligné dans les *Investigations Philosophiques* les interlocuteurs qui *conversent* sont engagés dans des *formes de vie* sociale où ils partagent des *fins communes*. Le plus souvent, leur objectif est *extra-linguistique*, par exemple, réparer un instrument, nettoyer la maison, fabriquer un produit. Ils pratiquent alors des *jeux de langage* qui ne sont pas purement discursifs. La logique illocutoire n'a pas la tâche de faire une théorie de tous les jeux de langage possibles. Quand l'objectif poursuivi par les interlocuteurs est extra-linguistique, l'analyse du jeu de langage pratiqué relève moins de la logique que des sciences humaines et naturelles appliquées et des techniques empiriques. Il faut autre chose que la compétence linguistique et des actions verbales pour atteindre des objectifs extra-linguistiques comme réparer une voiture ou nettoyer une maison. Comme Wittgenstein et Searle⁶, je pense qu'une véritable théorie de tous les jeux de langage est impossible. Wittgenstein (1956) a raison de dire qu'il y a un nombre « incalculable » de jeux de langage possibles. Il en est ainsi car le nombre de nos buts et formes de vie possibles est « sans limite ». La tâche de la logique illocutoire est limitée; elle est d'analyser la structure et le dynamisme logiques des seuls jeux de langage à but discursif. Pareille tâche est importante pour l'étude du discours. Car tous les genres de discours (qu'ils aient ou non un but propre et quel que soit ce but) sont composés de parties qui sont des jeux de langage à but proprement discursif. Prenons l'exemple d'interlocuteurs qui ont l'objectif commun de réparer une voiture. Pour parvenir à leur fin, il feront de temps en temps des échanges verbaux à but proprement discursif comme, par exemple, décrire l'état du véhicule, la réparation à faire et délibérer qui va faire quoi.

Ainsi il y a une hiérarchie de différents niveaux d'unités de signification et de communication dans l'usage et la compréhension du langage. Chaque jeu de langage que des interlocuteurs pratiquent en échangeant des mots au sein de formes de vie communes est une suite d'interventions verbales et non-verbales, les échanges verbaux à but discursif étant quant à eux des suites d'actes illocutoires auxiliaires momentanés. Pour faire pareils échanges, les interlocuteurs doivent coordonner leurs énonciations et

⁵ L. Wittgenstein *Philosophical Investigations* Blackwell, 1956

⁶ John R. Searle *On Searle on Conversation* Pragmatics and Beyond no 21 Benjamins 1991

accomplir à certains moments leurs actes illocutoires individuels avec l'intention collective d'atteindre le but discursif commun. Pour exprimer le type d'intervention qu'ils entendent poursuivre, ils peuvent utiliser des verbes discursifs comme "saluer", "décrire", "expliquer", "délibérer", "parier", "négocier", "exhorter", "léguer", "classifier" et « démontrer ». Des énoncés impératifs comme "Expliquons pourquoi ceci est arrivé!", "Faisons un contrat!" servent à inviter d'autres interlocuteurs à faire un certain type d'échange. De nombreux verbes discursifs ont un usage performatif : "Je vous parie cinq dollars qu'il va gagner!", "Je vous exhorte à être brave". Il y a beaucoup de verbes performatifs discursifs dans la liste des *expositifs* d'Austin (1962) notamment : "illustrer", "argumenter", "récapituler", "répondre", "citer", "répliquer", "objecter", "conclure", "déduire", "analyser", "formuler", "classifier", etc.

Les jeux de langage à but discursif ont un *thème* en plus d'un *type discursif*. On peut négocier différentes affaires de même qu'on peut raconter différentes histoires et classifier différents domaines. Tous les jeux de langage ayant le même but discursif ne jouent pas pour autant le même rôle dans la poursuite du discours. Pour cette raison, le langage distingue naturellement certains types discursifs avec le même but discursif de même qu'il distingue certaines forces illocutoires avec le même but illocutoire. Les engagements, les promesses, les menaces, les serments et les vœux sont tous des actes illocutoires avec le même but illocutoire engageant mais leur force sont différentes; ils sont à accomplir en différentes circonstances. En analysant les forces illocutoires, *Searle et moi avons décomposé chaque force en six composantes : son but illocutoire propre (la composante principale), son mode d'atteinte de but illocutoire, ses conditions sur le contenu propositionnel, ses conditions préparatoires et de sincérité et son degré de puissance*. Pour être identiques, deux forces avec le même but illocutoire doivent avoir les mêmes composantes des autres genres. Autrement, elles jouent des rôles linguistiques différents dans l'expression et la communication des contenus propositionnels. Il en va de même au niveau supérieur. Ainsi les négociations, les sermons, les marchandages, les tentatives de règlement à l'amiable, les paris et les contrats sont des types d'interventions délibératives à conduire en différentes circonstances. *En plus d'un but discursif, les types discursifs des jeux de langage ont quatre autres genre de composantes : un mode*

d'atteinte de but discursif, des conditions thématiques, des conditions d'arrière-plan, et des conditions de sincérité. Des types discursifs avec différentes composantes sont différents; ils jouent des rôles différents dans la conduite de la conversation.

En vertu de leur forme logique, les actes illocutoires ont des conditions de succès et de satisfaction. Les actes illocutoires sont par nature des actions intentionnelles que les locuteurs *tentent* d'accomplir. Comme c'est le cas pour les *actions intentionnelles humaines* en général, les tentatives d'accomplir pareils actes peuvent *réussir ou échouer*. Ainsi pour se mettre dans l'obligation légale de faire quelque chose, un locuteur doit d'abord réussir à exprimer l'action à laquelle il entend s'engager. Il doit en outre avoir le droit de faire pareille action. Pour faire ensemble un contrat, des interlocuteurs doivent négocier et s'engager en se concertant à des actions réciproques futures. Qui plus est, les actes illocutoires sont *dirigés vers* des objets et faits du monde et, même lorsqu'ils sont réussis, ils peuvent encore être insatisfaits, quand le monde ne correspond pas à leur contenu propositionnel. Nous pouvons faire des assertions fausses et violer nos promesses. Nous pouvons aussi désobéir aux directives qui nous sont données. Ainsi nos descriptions, explications et confidences peuvent être inexactes et nos compromis, paris et contrats violés.

Les *conditions de succès* d'un acte illocutoire sont celles qui doivent être remplies pour qu'un ou plusieurs locuteurs réussissent à accomplir cet acte. Comme je l'ai dit plus haut, les actes illocutoires de premier niveau sont accomplis à des moments d'énonciation alors que les actes illocutoires de niveau supérieur le sont durant un intervalle de plusieurs moments successifs d'énonciation. *La notion de condition de satisfaction est une généralisation de la notion de condition de vérité qui est nécessaire pour couvrir tous les genres d'actes illocutoires.* Tout comme une assertion est satisfaite quand elle est *vraie*, un commandement est satisfait quand il est *obéi*, une promesse est satisfaite quand elle est *tenue*, une requête quand elle est *accordée*, un conseil quand il est *suivi*, etc. Tous les actes illocutoires momentanés n'ont pas la même valeur dans la poursuite d'une conversation. Certains sont superflus. D'autres sont capitaux. Il ne peut y avoir marchandage sans engagements et directives d'achat ou de vente de marchandises. *Les interventions à but discursif sont satisfaites quand leurs actes illocutoires capitaux le*

sont. Ainsi des parties respectent un contrat quand elles tiennent leurs engagements réciproques principaux. Je caractérise la structure et le dynamisme logiques des jeux de langage à but discursif dans mon livre *Discourse* qui paraîtra prochainement.

Les deux espèces de conditions de succès et de satisfaction des actes illocutoires ne sont pas réductibles à des conditions de vérité. Nul ne peut tenter d'accomplir ou comprendre un acte illocutoire sans savoir quelles sont ses conditions de succès et de satisfaction. C'est pourquoi les principaux objectifs de la théorie des actes de discours sont d'élaborer une théorie récursive du succès et de la satisfaction.⁷

D'un point de vue philosophique, la théorie des actes de discours contribue à la grammaire universelle de différentes façons et pour différentes raisons.

Les langues naturelles mettent à notre disposition un riche vocabulaire pour exprimer les forces illocutoires et les propositions. Mais elles sont ambiguës et leurs conventions grammaticales sont si compliquées qu'il est fort difficile d'analyser directement la forme logique sous-jacente des actes illocutoires tentés. Premièrement, il n'y a pas de correspondance biunivoque entre les forces illocutoires et les verbes ou marqueurs de force des langues naturelles. Comme Searle et moi l'avons remarqué " Illocutionary forces are, so to speak, natural kind of language use, but we can no more expect the vernacular expressions to correspond exactly to the natural kinds than we can expect vernacular names of plants and animals to correspond exactly to the natural kinds " (*Foundations of Illocutionary Logic* p.179, 1985). Ainsi certaines forces illocutoires possibles *ne sont pas actuelles* en français. On ne peut aujourd'hui en France répudier sa femme et casser son mariage en le déclarant, alors qu'on peut le faire ailleurs dans certains pays islamiques en suivant la coutume. Certaines forces illocutoires actuelles ne sont pas réalisées syntaxiquement ou lexicalisées. Ainsi il n'y a pas de marqueur en français pour les forces illocutoires engageantes. Nous ne pouvons pas nous engager directement en français à accomplir une action future. Nous pouvons le faire indirectement en affirmant que nous allons la faire ou performativement en déclarant que nous nous y engageons. En outre, des verbes performatifs comme " accepter " et " jurer " sont ambigus entre différents buts illocutoires. On peut affirmer que quelque chose est

telle ou telle en le jurant tout comme on peut s'engager à faire quelque chose en jurant de la faire. Enfin certains verbes performatifs expositifs comme “répliquer”, “remarquer” et “conclure” ne nomment pas des interventions dont le type est pourvu d'un but discursif propre. Ainsi les conclusions peuvent être descriptives, délibératives, déclaratoires ou expressives.

Une seconde raison pour distinguer avec soin les forces illocutoires, d'une part, et les verbes performatifs et marqueurs de force, d'autre part, tient au fait que *les langues naturelles ne sont pas idéographiques*. Beaucoup d'énoncés du même type syntaxique (les énoncés déclaratifs “Il est mort”, “Franchement, il est mort”, “Hélas, il est mort”, “Bien sûr, il est mort”) expriment des actes illocutoires avec des forces assertives différentes. De même, il y a des verbes performatifs dont le comportement syntaxique est fort semblable (les verbes “ordonner”, “défendre” et “permettre”) qui n'ont pas la même forme logique. Seul le premier verbe “ordonner” nomme une véritable force illocutoire directive. Car un acte de défendre quelque chose est tout juste un ordre de ne pas la faire et un acte de permettre la dénégation illocutoire d'un acte de défendre. Finalement, des verbes performatifs comme “baptiser”, “informer”, “présenter”, “critiquer”, “confesser”, “témoigner” et “protester” nomment aussi bien une force illocutoire qu'un type discursif.⁸

On ne devrait pas trop se fier à la structure de surface du langage ordinaire. Il vaut mieux, je pense, analyser indirectement la structure profonde des énoncés via leur traduction dans une idéographie formelle désambiguïsée. *J'ai utilisé à cette fin dans la sémantique formelle du succès et de la satisfaction de **Meaning and Speech Acts**⁹, la langue idéographique d'une logique illocutoire et intensionnelle unifiée d'ordre supérieur contenant une logique propositionnelle révisée où les propositions strictement équivalentes sont distinguées*. L'utilisation d'une idéographie en logique illocutoire nous permet de disposer d'un vocabulaire théorique grâce auquel chaque acte illocutoire exprimable peut en principe être analysé de façon canonique et en mis en relation avec les

⁷ Voir mon livre *Les actes de discours* Mardaga 1985.

⁸ Comme il faut s'y attendre, la force nommée par le verbe en son premier sens est celle d'un acte illocutoire capital dans le type discursif nommé par le verbe en son second sens.

autres. Qui plus est, les formes grammaticales des énoncés de l'idéographie reflètent clairement à la surface la forme logique des actes illocutoires exprimés. Ainsi l'idéographie permet d'exhiber *via* la traduction la forme logique des actes illocutoires que les énoncés du langage ordinaire servent à accomplir.

Toutes les constantes et syncatégorèmes logiques de l'idéographie de la logique illocutoire expriment des *traits universaux du langage* comme l'identité, le succès, la vérité, l'application fonctionnelle, la λ -abstraction et l'abstraction sur les circonstances. Ainsi en formulant les règles syntaxiques de formation et d'abréviation de cette langue-objet idéale, les postulats de signification gouvernant ses interprétations possibles et les axiomes et règles d'inférences de son système axiomatique, la logique illocutoire formule des lois universelles à propos de la structure profonde du langage. *Grâce à la nouvelle idéographie, la logique peut dorénavant interpréter indirectement des fragments plus riches des langues naturelles contenant des énoncés de tous les types syntaxiques (aussi bien non-déclaratifs que déclaratifs) exprimant des forces quelconques.* Il n'est plus nécessaire de réduire pour des raisons théoriques *ad hoc* les énoncés non déclaratifs aux énoncés déclaratifs. La sémantique formelle peut maintenant caractériser la signification propre aux emplois littéraux des énoncés non déclaratifs, tout comme la logique illocutoire peut caractériser la nature propre aux forces non assertives. Dans la philosophie de l'esprit à la base de la théorie des actes de discours, les pensées conceptuelles avec différentes directions d'ajustement entre l'esprit et les choses sont irréductibles.¹⁰

Comme Montague¹¹ l'a montré, en traduisant les clauses des énoncés ordinaires dans la langue-objet idéale de la logique intensionnelle, la sémantique formelle procède à une meilleure explication de la signification des énoncés déclaratifs en clarifiant la forme logique et les conditions de vérité des propositions. De même, en traduisant les

⁹ *Meaning and Speech Acts*, Cambridge University Press, tome 1, *Principles of Language Use*, 1990 et tome 2, *Formal Semantics of Success and Satisfaction*, 1991

¹⁰ Voir à ce sujet Candida Jaci de Sousa Melo « Possible Directions of Fit between Language, Mind and the World » in *Essays in Speech Act Theory* D. Vanderveken & S. Kubo (éds) Pragmatics and Beyond ns 77, Benjamins, 2001. Des actes de pensée comme les tentatives et les engagements ne sont pas réductibles à des jugements de même que des états mentaux comme les désirs et les intentions ne le sont pas à des croyances.

¹¹ Richard Montague *Formal Philosophy*, Yale University Press, 1974.

marqueurs de force et les verbes performatifs ordinaires dans la langue-objet idéographique de la logique illocutoire, la sémantique formelle procède à une meilleure explication de la signification de tous les types d'énoncés en exhibant la forme logique et les conditions de succès et de satisfaction des actes illocutoires. Selon Cocchiarella " This enlarged framework is not at odds with Montague's intensional logic, it should be emphasized, but is really a conservative extension of the latter that simply adds a recursive theory of success and satisfaction to Montague's theory of truth. " (p.71)¹².

Étant donné la nature de nos pensées conceptuelles, il y a dans toute langue naturelle possible des *universaux linguistiques* du côté des forces illocutoires et des types discursifs comme il y en a du côté des propositions et des thèmes discursifs. Les expressions qui nomment pareils universaux linguistiques se prêtent à la *traduction radicale*. Toute *lingua philosophica* adéquate pour l'expression de nos pensées doit contenir des constantes ou syncatégorèmes logiques représentant pareils universaux.

Les universaux linguistiques matériels

D'un point de vue théorique, les *universaux linguistiques matériels* sont des éléments de base de la pensée conceptuelle comme la référence, la prédication, les buts illocutoires et les buts discursifs qui sont constitutifs de la structure logique profonde du langage. Ainsi, l'idéographie de la logique illocutoire doit contenir des expressions servant à faire des actes de référence et de prédication et à atteindre les cinq buts illocutoires assertif, engageant, directif, déclaratoire et expressif. Les *faits atomiques* du monde dont nous avons l'expérience existent en une circonstance quand des objets y ont certaines propriétés ou y entretiennent certaines relations. Pour que nous puissions représenter pareils faits en parlant une langue, il faut que celle-ci nous donne les moyens de nous référer à leurs objets et de leur attribuer les propriétés ou les relations qui leur sont propres. Sans proférer des expressions référentielles et prédicatives nous ne pourrions exprimer en parlant les *propositions élémentaires* dont la vérité en une circonstance dépend du seul fait que des objets de référence ont en cette circonstance certains attributs.

¹² N. Cocchiarella, "Formally Oriented Work in the Philosophy of Language" in *Philosophy of Meaning, Knowledge and Value in the 20th Century, Routledge History of Philosophy* tome X, J. Canfield (éd).

Nous ne pourrions pas non plus exprimer et communiquer toutes nos pensées conceptuelles en parlant une langue ne nous donnant pas les moyens d'atteindre les cinq buts illocutoires. Car nous ne pourrions pas y distinguer toutes les directions possibles d'ajustement selon lesquelles nous pouvons tenter d'établir en pensant une correspondance entre les mots et les choses. Ainsi, toute langue naturelle possible doit contenir des marqueurs de force ou des verbes performatifs exprimant des forces assertives, engageantes, directives, déclaratoires et expressives de même qu'elle doit contenir des clauses exprimant des propositions élémentaires représentant des faits atomiques du monde.

La théorie de la satisfaction de la logique illocutoire est basée sur la *théorie traditionnelle de la vérité par correspondance*. Quand un acte illocutoire élémentaire est satisfait en une circonstance du monde actuel, il y a une *correspondance* entre le langage et le monde : le contenu propositionnel de l'acte illocutoire correspond à un fait existant dans le monde. Cependant, la notion de condition de satisfaction est plus riche que celle de condition de vérité. *Pour qu'un acte illocutoire élémentaire de la forme F(P) soit satisfait en une circonstance, il ne suffit pas que son contenu propositionnel P y soit vrai et représente un fait qui existe en cette circonstance. Il faut que la correspondance entre les mots et les choses soit établie selon la direction d'ajustement propre à sa force illocutoire F.* Pour obéir à un ordre, il ne suffit pas d'accomplir l'action ordonnée. Il faut la faire avec l'intention d'obéir à cet ordre. L'interlocuteur n'est pas obéissant quand il ou elle accomplit l'action ordonnée pour une tout autre raison.

Selon la logique illocutoire, *il y a quatre directions possibles d'ajustement entre les mots et les choses auxquelles correspondent exactement les cinq buts illocutoires assertif, engageant, directif, déclaratoire et expressif des actes illocutoires élémentaires et les quatre buts discursifs descriptif, délibératif, déclaratoire et expressif des jeux de langage.*

La direction d'ajustement des mots aux choses

Un acte illocutoire élémentaire dont la direction d'ajustement va des mots aux choses est *satisfait* (ou *vrai*) quand son contenu propositionnel correspond à un fait

existant dans le monde. *Les actes illocutoires à but assertif* (comme les assertions, les conjectures, les prédictions, les témoignages) *ont la direction d'ajustement des mots aux choses*. Leur but est de représenter comment les choses sont dans le monde. Ainsi, dans le cas des énonciations assertives, les mots devraient correspondre aux objets de référence tels qu'ils sont dans le monde. Au niveau du discours, *les jeux de langage dont le but discursif est assertif* (comme les expertises, les présentations, les diagnostics et les explications) *ont aussi la direction d'ajustement des mots aux choses*. Ils servent à décrire ce qui se passe dans le monde. Ainsi, les actes illocutoires capitaux des interventions descriptives sont assertifs. Et les interventions descriptives sont *satisfaites* quand elles sont *exactes* c'est-à-dire quand leurs allocutions assertives capitales sont vraies.

La direction d'ajustement des choses aux mots

Un acte illocutoire élémentaire dont la direction d'ajustement va des choses aux mots est satisfait quand le monde est transformé pour s'ajuster à son contenu propositionnel. *Les actes illocutoires à but engageant ou directif* (comme les promesses, les vœux, les acceptations, les demandes et les ordres) *ont la direction d'ajustement des choses aux mots*. Leur but est que le monde soit transformé par l'action future du locuteur (lors des engagements) ou de l'interlocuteur (lors des directives) pour qu'il s'ajuste au contenu propositionnel de l'énonciation. Dans ce cas, les choses dans le monde devraient être changées pour correspondre aux mots utilisés. Au niveau du discours, *les jeux de langage dont le but discursif est délibératif* (les sermons, les négociations, les marchandages, les tentatives de règlement à l'amiable et les exhortations) *ont aussi la direction d'ajustement des choses aux mots*. Elles servent à délibérer sur les actions futures que les interlocuteurs devraient s'engager à faire dans le monde. Ainsi leurs actes illocutoires capitaux sont à la fois engageants et directifs. Les délibérations servent autant à engager les locuteurs qu'à tenter d'engager les interlocuteurs (qui sont des locuteurs potentiels) à des actions futures réciproques. Les interventions délibératives sont *satisfaites* quand elles sont *respectées* c'est-à-dire quand leurs allocutions magistrales commissives et directives sont respectivement *tenues* et *suivies*.¹³

¹³ Chaque interlocuteur est un locuteur potentiel dans la poursuite du discours. C'est pourquoi un seul but discursif, le but délibératif, correspond à la direction d'ajustement allant des choses aux mots.

La double direction d'ajustement

Un acte illocutoire élémentaire à la double direction d'ajustement est satisfait quand le locuteur en parlant transforme le monde en y faisant l'action qu'il dit faire par le simple fait de le dire. *Les actes illocutoires à but déclaratoire* (comme les définitions, les appellations, les bénédictions, les condamnations et les nominations) *ont la double direction d'ajustement*. Leur but est de faire en sorte que le monde corresponde au contenu propositionnel par le simple fait de dire que le contenu propositionnel y est vrai. Non seulement les déclarations réussies contiennent des assertions vraies mais elles changent les choses représentées pour qu'elles correspondent aux mots par le fait de l'utilisation même de ces mots. *Les jeux de langage dont le but est déclaratoire* (comme les nomenclatures, les classifications, les testaments, les licences et les discours tenus lors de la promulgation des lois ou dans les cérémonies de baptême et de mariage) *ont la même double direction d'ajustement*. Ils servent à transformer le monde (et parfois même les langues existantes) en faisant des déclarations. Pareilles interventions sont *satisfaites* quand leurs déclarations magistrales sont réussies.

La direction vide d'ajustement

Les actes illocutoires élémentaires à but expressif, n'ont pas de véritables conditions de satisfaction. Il n'est pas question d'établir une correspondance entre les mots et les choses lors de leur accomplissement. Le locuteur tient en général pour acquis la vérité de leur contenu propositionnel. *Les actes illocutoires à but expressif* (les excuses, les remerciements, les plaintes, les vantardises) *ont la direction vide d'ajustement*. Leur but est tout juste d'exprimer ou de manifester des états mentaux du locuteur à propos d'un fait représenté. Ainsi, lors des énonciations expressives, les locuteurs n'entendent pas représenter comment sont les choses ni les changer. Ils veulent seulement manifester ce qu'ils ressentent à leur propos. C'est pourquoi les allocutions expressives ne sont pas satisfaites ou insatisfaites. Elles sont plutôt appropriées ou inappropriées. *Les jeux de langage dont le but est expressif* (les échanges de salutations, les bienvenues, les hommages, les éloges et les manifestations publiques de croyance et de respect) *ont la même direction d'ajustement vide*. Ils servent à exprimer des attitudes communes propres à leurs locuteurs. Leurs actes illocutoires capitaux sont expressifs.

Les universaux linguistiques formels

Contrairement aux universaux linguistiques matériels, les universaux formels ne sont pas des éléments transcendants de base de la pensée conceptuelle. Ils sont plutôt des opérations universelles existant dans des ensembles de traits de base transcendants. Parmi les universaux linguistiques formels, il y a bien entendu des opérations logiques sur les propositions comme les fonctions de vérité et les modalités historiques ainsi que les opérations qui consistent à ajouter des composantes nouvelles aux forces illocutoires ou à augmenter ou diminuer leur degré de puissance. Comme le premier Wittgenstein¹⁴ l'a souligné, une langue dépourvue des fonctions de vérité ne pourrait pas servir à représenter tous les faits complexes du monde. Nous pouvons certes représenter les faits atomiques en exprimant des propositions élémentaires prédisquant des attributs de certains objets de référence. Cependant il y a bien d'autres *faits plus complexes* dont l'existence dans le monde est compatible avec l'existence et l'inexistence des faits atomiques. Il y a les faits négatifs qui existent quand d'autres faits n'existent pas. Il y a des faits disjonctifs qui existent quand au moins l'un de deux faits représentés existent. Les fonctions de vérité servent à représenter pareil faits complexes. C'est pourquoi la plupart des philosophes, linguistes et logiciens, notamment Frege, Russell, Wittgenstein, Chomsky, Montague et même Quine, soutiennent qu'*elles sont des universaux sémantiques*.

Sur le plan illocutoire, les *six opérations logiques sur les forces illocutoires* permettent aux locuteurs de chaque langue de lier les contenus propositionnels de leur pensée au monde avec toutes les forces illocutoires qui sont linguistiquement significatives pour leur communauté. Quand un mode d'atteinte de but illocutoire, une condition sur le contenu propositionnel, une condition préparatoire ou une condition de sincérité sont significatives pour une communauté linguistique, ils peuvent toujours être ajoutés aux forces existantes et incorporés dans des forces illocutoires actuelles de cette communauté. Ainsi la force de commandement est actuelle dans toute langue où certains locuteurs peuvent invoquer une position d'autorité sur d'autres. Car les commandements sont des directives données d'une position d'autorité. De même, les locuteurs peuvent augmenter ou diminuer selon leurs besoins le degré de puissance des forces actuelles dans

toutes les langues naturelles. La force directive de suggestion est universelle car suggérer à quelqu'un de faire quelque chose c'est tenter faiblement de le faire agir. Tout comme chaque langue naturelle doit donner à ses locuteurs les moyens d'exprimer toutes les fonctions possibles de vérité des propositions élémentaires que ses énoncés peuvent exprimer, elle doit également leur donner les moyens de lier les contenus propositionnels au monde avec toutes les forces illocutoires complexes que l'on peut obtenir en ajoutant aux forces les plus simples de nouvelles composantes significatives ou en augmentant ou diminuant leur degré de puissance.

Selon Searle et d'autres philosophes de l'esprit, *il y a un principe général d'exprimabilité de la pensée conceptuelle*. Toute pensée conceptuelle (qu'elle soit un état ou un acte) qu'un être humain peut avoir à l'esprit est en principe *exprimable* lors de l'accomplissement d'un acte illocutoire. Comme l'objectif primordial de la logique illocutoire est de formuler les lois nécessaires et suffisantes qui gouvernent l'accomplissement réussi et la satisfaction des actes illocutoires dans toutes les langues humaines possibles, la logique illocutoire est *transcendantale* dans le sens de Kant¹⁵ et du premier Wittgenstein. En effet, *la théorie du succès de la logique illocutoire fixe des limites à l'usage du langage qui restreignent ce qui peut être pensé, de même que sa théorie de la satisfaction fixe des limites au monde qui restreignent ce qui peut exister et être l'objet d'expérience*.

D'un point de vue transcendantal, tout état de choses ou événement dont un être humain peut avoir l'expérience est un fait qu'il ou elle peut à tout le moins représenter en ayant une pensée dirigée vers ce fait. Selon le principe d'exprimabilité, il ou elle pourrait toujours en principe exprimer pareille pensée en accomplissant un acte illocutoire représentant ce fait. Ainsi, une logique des actes de discours décrivant adéquatement les conditions nécessaires et suffisantes pour l'usage réussi du langage sert à articuler les formes *a priori* de la pensée conceptuelle. Ce qui rend *a priori* les conditions universelles de succès des actes illocutoires c'est qu'elles sont des *conditions de possibilité de détermination* de la signification et de la compréhension. Il n'est pas possible pour nous

¹⁴ L. Wittgenstein *Tractatus logico-philosophicus* [1921] Routledge & Kegan Paul 1961.

¹⁵ Kant E. [1781] *Critique of Pure Reason* New York: Humanities Press, 1950.

de jamais avoir une pensée conceptuelle dont l'expression dans l'usage du langage violerait pareilles conditions. Bien entendu, comme Wittgenstein l'a remarqué dans le *Tractatus*, la logique du langage ne délimite *qu'indirectement* ce qui peut être pensé. Elle ne fait que fixer des limites aux usages du langage pouvant servir à exprimer avec succès de véritables pensées. Autrement, pour fixer pareilles limites nous devrions penser ce qui ne peut être pensé – ce qui est contradictoire.

Selon la théorie des actes de discours, *les limites de la pensée se montrent elles-mêmes linguistiquement* dans le fait que des énoncés de certaines formes logiques sont *illocutoirement incohérents* (ils expriment des actes illocutoires imperformables) ou *analytiquement ratés* (ils ne peuvent jamais être utilisé littéralement avec succès). Nous pensons certes parfois à des pensées impossibles. Nous sommes même capables d'en décrire la forme logique en philosophie analytique. Cependant, nous n'entretiens jamais *à la première personne* pareilles pensées impossibles, tout comme nous ne pouvons jamais utiliser avec succès des énoncés illocutoirement incohérents sans vouloir dire autre chose que ce que nous disons. Ainsi la logique illocutoire, en tant qu'elle contribue à la grammaire universelle, fait progresser la *philosophie transcendantale* dans la tradition classique de la *lingua philosophica* (Cocchiarella 1998 : p 71-72).

Ceci étant dit, quelles différentes espèces d'universaux pouvons-nous étudier en théorie des actes de discours? Et comment confirmer leur existence en chaque langue naturelle possible? À mes yeux, une bonne façon de découvrir les universaux dans l'usage du langage est d'étudier la nature de traits transcendants essentiels comme la signification, le sens, la dénotation, la force illocutoire, la proposition, les espèces d'actes illocutoires, les contextes possibles d'énonciation, les circonstances possibles, le succès, la vérité, la satisfaction, la nécessité, la cohérence, l'analyticité et l'inférence. Pareils traits transcendants sont constitutifs de tout usage et interprétation possibles du langage. Leur étude est donc importante pour toutes les sciences qui traitent du langage, de l'action et de la pensée. Je considérerai surtout dans ce chapitre les universaux qui sont de nature logique, sémantique, pragmatique ou cognitif. Faute d'espace, je ne traiterai pas des universaux ontologiques (de la façon dont l'univers du discours est stratifié par les types

de sens et de dénnotations en toute langue).¹⁶

Universaux logiques de la théorie des actes de discours

Un objectif important de la logique illocutoire est de formuler des lois valides sur le succès, la vérité et la satisfaction.

Quelques lois fondamentales gouvernant les directions possibles d'ajustement fixent des limites et imposent un ordre logique aux différentes façons possibles de lier des propositions au monde lors de l'accomplissement d'un acte illocutoire. Selon la théorie des actes de discours, le langage est l'œuvre de la raison. En particulier, la rationalité est constitutive de la compétence linguistique. Bien sûr, les locuteurs humains ne sont pas parfaitement rationnels. Ils leur arrive d'être incohérents et d'affirmer ou de croire des propositions nécessairement fausses. Qui plus est, leurs engagements illocutoires ne sont pas aussi forts qu'ils devraient l'être d'un point de vue logique. Nous affirmons des propositions sans pour autant affirmer toutes leurs conséquences logiques. Cependant, les locuteurs compétents sont toujours à tout le moins *minimalement rationnels*. Premièrement, ils sont *minimalement cohérents*. Ils ne tentent pas d'accomplir des actes illocutoires élémentaires qu'ils savent a priori insatisfaisables. Ainsi, ils ne font pas (et ne tentent même jamais de faire) des assertions qu'ils savent a priori être fausses en vertu de leur compétence. En particulier, ils n'affirment jamais de *véritables contradictions* dont la vérité n'est compatible avec aucune condition possible de vérité de leurs propositions atomiques. Car ils savent a priori quand ils les comprennent que leur vérité est impossible. De même, ils ne font pas des promesses qu'ils savent a priori être impossibles à tenir et ils ne donnent pas des directives qu'ils savent a priori que personne ne pourrait jamais obéir. C'est pourquoi ils ne veulent pas dire ce qu'ils disent quand ils utilisent un énoncé déclaratif, impératif ou performatif comme « Les célibataires sont mariés », « Bois sans boire ! » dont la clause exprime une contradiction flagrante.

La logique illocutoire procède à une analyse de la forme logique des propositions qui tient compte du fait qu'elles sont les contenus de nos pensées conceptuelles. Elle n'identifie pas comme la logique classique toutes les propositions strictement

¹⁶ À ce sujet voir mon texte *Formal Ontology and Predicative Theory of Truth, Cahiers d'Épistémologie* no 2001-02 de l'université du Québec à Montréal, www.philo.uqam.ca.

équivalentes ayant les mêmes conditions de vérité. Elle distingue les propositions dont l'expression exige des actes de référence et prédication distincts. Elle distingue aussi celles dont nous comprenons différemment les conditions de vérité. Pour que deux propositions soient identiques, il faut non seulement qu'elles soient composées des mêmes propositions atomiques, mais encore que leur vérité en chaque circonstance soit compatible avec les mêmes conditions possibles de vérité de leurs propositions atomiques. La logique illocutoire distingue ainsi les propositions nécessairement fausses qu'on peut croire (par exemple que les baleines sont des mammifères) des contradictions flagrantes (par exemple que les baleines sont et ne sont pas des poissons) que nul ne peut jamais croire. Les *tautologies* (et les *contradictions*) proprement dites sont des cas limites de propositions *nécessairement vraies* (et *nécessairement fausses*). Leur vérité en chaque circonstance est compatible (est incompatible) avec toutes les conditions possibles de vérité de leurs propositions atomiques.

Quand les locuteurs savent *a priori* en vertu de leur compétence qu'un acte illocutoire F(P) ne pourrait être satisfait sans qu'un autre F(Q) le soit, ils ne peuvent alors tenter d'accomplir le premier F(P) sans tenter d'accomplir le second F(Q). C'est pourquoi nul ne peut affirmer une proposition sans pour autant affirmer toutes les propositions que celle-ci implique fortement. L'*engagement illocutoire* est partiellement compatible avec la relation plus fine d'*implication forte* de la logique illocutoire. Une proposition en *implique fortement* une autre quand elle est composée de toutes les propositions atomiques de l'autre et qu'elle l'implique tautologiquement en ce sens que toutes les conditions possibles de vérité de ses propositions atomiques qui sont compatibles avec sa vérité en une circonstance sont également compatibles avec la vérité de l'autre en cette même circonstance. Contrairement à l'implication stricte de Lewis, l'implication forte est *cognitive*. Quand une proposition en implique une autre nous le savons *a priori*; nous ne pouvons exprimer la première sans avoir à l'esprit la seconde et sans savoir qu'elle l'implique. L'implication forte est aussi finie, paraconsistante et décidable. C'est pourquoi elle est à la base des engagements illocutoires et psychologiques dûs aux

conditions de vérité des contenus propositionnels.¹⁷

La plupart des lois fondamentales gouvernant les buts illocutoires sont liés à la rationalité. Ainsi, une limite de la pensée se montre dans la loi selon laquelle la satisfaction des actes illocutoires avec la direction d'ajustement des choses aux mots exige la vérité contingente *a posteriori* de leur contenu propositionnel. Nul ne pourrait transformer le monde en y rendant existant un fait qui y existe inévitablement quoi que l'on fasse.¹⁸ C'est pourquoi les énoncés impératifs et performatifs comme " Je vous demande ou ne vous demande pas votre aide " et " Venez ou ne venez pas demain! " dont la clause expriment une tautologie flagrante sont illocutoirement incohérents.

Il y a aussi un ordre logique transcendant qui est imposé par la direction d'ajustement aux actes illocutoires. D'une part, les déclarations, qui ont la double direction d'ajustement sont, pour cette raison, le type le plus fort d'actes illocutoires. Leur accomplissement suffit à rendre vrai leur contenu propositionnel dans le monde et à établir une correspondance entre les mots et les choses. C'est pourquoi toute espèce d'acte illocutoire peut être accompli par déclaration lors d'une énonciation performative. En revanche, aucune autre espèce d'acte illocutoire n'engage fortement le locuteur à une déclaration. Il est donc erroné de considérer les déclarations comme étant des actes de discours paradigmatiques, de même qu'il est erroné de considérer les énoncés performatifs comme des formes paradigmatiques d'expression pour illocutoires. Seules les déclarations ont la double direction d'ajustement. D'un autre côté, les actes expressifs, qui ont la direction vide d'ajustement, sont l'espèce la plus faible d'actes illocutoires. Tout acte illocutoire a des conditions de sincérité. Chaque accomplissement d'un acte illocutoire est donc la manifestation d'états mentaux du locuteur. Par conséquent, chaque espèce d'acte illocutoire engage fortement le locuteur à un expressif. Mais l'espèce expressive d'acte de discours n'engage fortement le locuteur à aucune autre. Bach et Harnish¹⁹ ont commis une erreur en considérant les allocutions expressives comme des actes illocutoires paradigmatiques.

¹⁷ Voir mon prochain livre *Propositions, Truth and Thought* pour plus d'informations sur la logique propositionnelle selon la prédication et sa théorie de la vérité et de l'implication forte, des modalités historiques, du temps ramifié, de la généralisation et de l'action.

¹⁸ Voir le chapitre « Towards the Logic of Action » dans mon livre à paraître *Logic, Reason & Thought*.

Comme je l'ai dit plus haut, la définition récursive de l'ensemble des fonctions de vérité décrit des traits transcendants dans la détermination des conditions de vérité des propositions. Ainsi, les formes logiques des *tautologies* et des *contradictions* sont universelles. Et les propositions de certaines formes logiques en *impliquent fortement* d'autres dans toute langue naturelle. De même, *la définition récursive de l'ensemble des forces illocutoires possibles décrit des traits transcendants dans l'usage du langage*. En particulier, *il y a cinq forces illocutoires primitives en chaque langue naturelle*. Ce sont les forces illocutoires les plus simples possibles : elles ont un but illocutoire caractéristique, pas de mode spécial d'atteinte de ce but, un degré neutre de puissance et seulement les conditions sur le contenu propositionnel et les conditions préparatoires et de sincérité qui sont déterminées par leur but. *Les cinq forces primitives sont* : (1) *la force illocutoire d'assertion* qui est nommée par le verbe performatif "affirmer" et réalisée syntaxiquement dans le type déclaratif d'énoncé ; (2) *la force illocutoire primitive engageante* qui est nommée par le verbe performatif "s'engager" ; (3) *la force primitive directive* qui est réalisée syntaxiquement dans le type impératif d'énoncé ; (4) *la force illocutoire de déclaration* qui est nommée par le verbe performatif "déclarer" et exprimée lors des énonciations performatives ; et (5) *la force illocutoire primitive expressive* qui est réalisée syntaxiquement dans le type des énoncés exclamatifs. *Toutes les autres forces illocutoires peuvent être obtenues en leur appliquant des opérations booléennes qui consistent à ajouter de nouvelles composantes ou des opérations abéliennes qui changent le degré de puissance*. Ainsi, la force illocutoire de promesse est obtenue à partir de la force primitive engageante en imposant un mode spécial d'atteinte de son but impliquant la prise en charge d'une obligation. La force illocutoire de renonciation a la condition sur le contenu propositionnel additionnelle selon laquelle c'est un engagement négatif. Renoncer à faire quelque chose c'est s'engager à ne plus le faire. La force illocutoire de menace est obtenue à partir de la force primitive commissive en imposant une condition préparatoire spéciale à savoir que l'action représentée par le contenu propositionnel est mauvaise pour l'interlocuteur.

Nous pouvons faire une analyse lexicale systématique des verbes illocutoires et

¹⁹ Bach, E. and Harnish, R. *Linguistic Communication and Speech Acts*. Cambridge: M.I.T. Press, 1979.

marqueurs de force des langues naturelles sur la base de la définition récursive de l'ensemble des forces possible. Certains types syntaxiques d'énoncés comme les types déclaratif, impératif et exclamatif expriment des forces primitives. D'autres, comme les types conditionnels et interrogatifs expriment des forces dérivées. Ainsi, les énoncés interrogatifs servent à poser des questions à l'interlocuteur, lesquelles sont des demandes d'une réponse (condition spéciale sur le contenu propositionnel). Tout énoncé interrogatif ("Est-ce qu'il neige?") est synonyme avec un énoncé impératif correspondant. ("Veuillez me dire si oui ou non il neige!").

Les conditions de succès des actes illocutoires élémentaires sont entièrement déterminées par les composantes de leur force illocutoire et de leur contenu propositionnel. D'où la définition suivante du *succès* : Un acte illocutoire de la forme F(P) est *accompli avec succès* en un contexte d'énonciation quand, en ce contexte, premièrement, *le locuteur réussit à atteindre le but illocutoire* de la force F sur la proposition P *avec le mode d'atteinte de F et P y satisfait les conditions sur le contenu propositionnel de F*, deuxièmement, *ce locuteur réussit à présupposer* que les *conditions préparatoires* de F(P) sont remplies et troisièmement *il ou elle réussit à exprimer avec le degré de puissance de F les attitudes des modes déterminées par les conditions de sincérité* de F à propos du fait représenté par le contenu propositionnel P. Ainsi pour qu'un locuteur fasse une promesse en un contexte d'énonciation, il faut qu'il y exprime la proposition qu'il fera un acte A (condition sur le contenu propositionnel), qu'il s'engage lui-même à accomplir cet acte A (but illocutoire) en contractant l'obligation de le faire (mode d'atteinte), qu'il présuppose en outre que cet acte est bon pour l'interlocuteur et enfin qu'il manifeste une forte intention de le faire (condition de sincérité et degré de puissance).

Un locuteur peut faire de fausses présuppositions. Il peut également mentir et exprimer des attitudes qu'il n'a pas. Des accomplissements réussis d'actes illocutoires peuvent donc être *défectueux*. Un locuteur peut, à tort, faire une promesse qui n'est pas du tout avantageuse à l'interlocuteur. Il peut également faire une promesse mensongère qu'il n'a pas l'intention de tenir. D'un point de vue logique, pour qu'un acte illocutoire soit *accompli sans défaut* en un contexte d'énonciation, il ne suffit pas qu'il y soit accompli

avec succès; il faut en outre que ses conditions préparatoires et de sincérité y soient remplies.

De la définition générale du succès suivent *quelques lois fondamentales d'engagement illocutoire fort qui sont valides pour les forces illocutoires* en chaque langue naturelle. Quand une force illocutoire nouvelle F' est obtenue en appliquant une opération à une force F, cette nouvelle force F' est ou bien plus forte ou bien plus faible que la force argument F. Une force F est *plus forte* qu'une autre F' quand il n'est pas possible d'accomplir une allocution de la forme F(P) sans pour autant accomplir un autre de la forme F'(P). Les opérations qui consistent à ajouter des composantes ou à augmenter le degré de puissance engendrent des forces plus fortes. Ainsi, toute force illocutoire dont le degré de puissance est positif est plus forte que la force primitive avec son but illocutoire. Nous ne pouvons jurer, promettre, renoncer ou menacer de faire quelque chose sans pour autant s'engager à le faire.

Universaux sémantiques dans l'usage du langage

Comme il fait partie de la signification linguistique de tout énoncé qu'il sert à exprimer des actes illocutoire en chaque contexte possible d'emploi, il y a une ramification générale des notions sémantiques fondamentales d'analyticité, de cohérence et d'implication logique ainsi qu'une définition récursive d'une énonciation réussie et satisfaite dans la sémantique formelle que je préconise pour le langage ordinaire. Premièrement, il faut distinguer en sémantique les deux notions de cohérence illocutoire et de cohérence vériconditionnelle. Certains énoncés comme “ Les baleines sont des poissons ” sont *illocutoirement cohérents* en ce sens qu'ils expriment des actes illocutoires performables. D'autres sont *vériconditionnellement cohérents* : ils expriment des actes illocutoires satisfaisables. Deuxièmement, il faut aussi distinguer les notions d'analyticité illocutoire et vériconditionnelle. Des énoncés comme l'énoncé paradoxal de Moore “ Il pleut et je ne le crois pas ” *ont des énonciations analytiquement ratées* : ils ne peuvent jamais être utilisés littéralement avec succès. D'autres comme “ Je n'existe pas ” *ont des énonciations analytiquement insatisfaites* : ils peuvent jamais être utilisés littéralement avec satisfaction. Pareilles notions sémantiques n'ont pas la même extension. Ainsi l'énoncé “ Les baleines sont des poissons ” est illocutoirement cohérent

mais vériconditionnellement incohérent. Les énonciations des énoncés paradoxaux de Moore ne sont pas analytiquement insatisfaites. Et si elles sont analytiquement ratées, elles ne sont pas pour autant illocutoirement incohérentes.

Tout comme la réussite ou la satisfaction de certains actes illocutoires entraîne la réussite ou la satisfaction d'autres, *certain énoncé en implique illocutoirement ou vériconditionnellement d'autres*. L'énoncé performatif " Je vous demande votre aide " implique illocutoirement l'énoncé impératif " Veuillez m'aider!". Il n'est pas possible d'utiliser littéralement avec succès cet énoncé performatif sans faire pour autant la demande exprimée par l'énoncé impératif. Qui plus est, l'énoncé impératif " Veuillez m'aider!" implique vériconditionnellement l'énoncé déclaratif " Vous pouvez m'aider " Pour qu'un locuteur puisse accorder la demande que cet énoncé exprime en un contexte, l'assertion exprimée par l'énoncé déclaratif doit y être vraie.

Notre analyse sémantique des formes linguistiques d'expression pour les actes illocutoires sert à distinguer logiquement différentes classes d'énoncés exprimant différentes espèces d'actes illocutoires dans le langage ordinaire. *Il y a des lois universelles d'incohérence illocutoire et vériconditionnelles pour les énoncés*, de même qu'il y a des lois universelles d'imperformabilité et d'insatisfaisabilité pour les allocutions. Comme nous l'avons vu, des énoncés de certaines formes logiques (par exemple, les énoncés déclaratifs, impératifs et performatifs dont la clause exprime une contradiction) expriment des actes illocutoires à la fois imperformables et insatisfaisables dans tous les langages. *De même il y a des lois sémantiques universelles d'implication illocutoire et vériconditionnelle entre les énoncés*, de même qu'il y a des lois universelles d'inclusion de conditions de succès et de satisfaction entre les allocutions. Les énoncés performatifs constituent le type le plus fort d'énoncé car les déclarations sont le type le plus fort d'acte illocutoires. C'est pourquoi chaque énoncé performatif implique illocutoirement l'énoncé non performatif lui correspondant. Par contre, parmi les énoncés cohérents, seul un énoncé performatif peut en impliquer fortement un autre. Pour des raisons semblables, les énoncés exclamatifs sont le type le plus faible d'énoncé. Les énoncés de tous les types syntaxiques impliquent illocutoirement les énoncés exclamatifs leur correspondant. Ainsi, l'énoncé déclaratif " Hélas, il est mort " implique

illocutoirement l'énoncé exclamatif " Quel malheur qu'il soit mort! ". Mais aucun énoncé exclamatif cohérent n'implique illocutoirement un énoncé d'un type non-expressif.

Grâce à la logique illocutoire, la sémantique formelle peut dorénavant formuler de nouveaux genres de lois valides d'implication logique pour les énoncés de tous les types syntaxiques en raison de la forme logique des actes illocutoires qu'ils servent à accomplir. Qui plus est, elle peut également expliquer et dériver des principes d'inférence valide aussi bien pratique que théorique. Selon la terminologie de la théorie des actes du discours, une inférence est *valide* quand il n'est pas possible que ses prémisses expriment des actes illocutoires avec une certaine valeur de succès ou de satisfaction sans que sa conclusion exprime également un acte avec les mêmes ou d'autres valeurs. Certaines inférences sont *pratiques* : leur conclusion exprime une allocution avec la direction d'ajustement des choses aux mots. D'autres inférences sont *théoriques* : leur conclusion exprime une allocution avec la direction d'ajustement des mots aux choses.

Jusqu'à présent, la logique contemporaine et la sémantique formelle se sont confinées à l'étude des *formes valides d'inférence théoriques* dont les prémisses ne peuvent être vraies sans que leur conclusion le soit également. Cependant, il est bien clair que nous sommes incapables de faire en vertu de notre seule compétence linguistique de nombreuses inférences théoriques valides. Car nous comprenons les propositions sans savoir pour autant toutes leurs conséquences logiques. Nous devons apprendre les mathématiques. *Qui plus est, il y a quatre autres genres d'inférences valides qui tiennent aux conditions de succès et de satisfaction* Les inférences valides du premier genre sont celles dont les prémisses ne peuvent être réussies (c'est-à-dire exprimer des allocutions réussies) sans que leur conclusion le soient également. La conjonction des prémisses de pareilles inférences valides implique illocutoirement leur conclusion. Les inférences valides du second genre sont celles dont les prémisses ne peuvent être satisfaites sans que leur conclusion le soit également. La conjonction de leurs prémisses implique vériconditionnellement leur conclusion. Les inférences valides du troisième genre ont des prémisses qui ne peuvent être réussies sans que leur conclusion soit satisfaite. Et le quatrième genre est la réciproque du troisième. Toutes ces espèces différentes d'inférences valides existent en chaque langue naturelle et elles n'ont pas la même

extension.

Du point de vue de la grammaire universelle, les principes d'inférence valide les plus intéressants sont ceux que les locuteurs ont intériorisés en apprenant leur langue maternelle, car ils reflètent la nature même de la raison humaine et constituent la logique naturelle décidable innée de la compétence linguistique. La sémantique logique de la théorie des actes de discours est capable de formuler pareils principes innés.

Une découverte importante de la théorie des actes de langage, c'est que *les paradoxes sémantiques comme le paradoxe du menteur n'apparaissent pas vraiment dans l'usage du langage.* Certes les langues naturelles contiennent des énoncés paradoxaux comme " Cette assertion est fausse " et l'on peut ajouter " Je ne tiendrai pas cette promesse ", " Désobéissez à cet ordre ", etc. Comme les philosophes grecs l'avaient remarqué, les énonciations sui-référentielles de pareils énoncés semblent être satisfaites si et seulement si elle ne le sont pas. Contrairement à Russell, Tarski et bien d'autres, je ne pense pas que les langues naturelles soient pour autant incohérentes. Quand les formes logiques des marqueurs de force et des clauses de pareils énoncés sont bien analysées, il apparaît que leurs énonciations sui-référentielles ne peuvent être satisfaites sans qu'elles soient réussies. Or, les actes illocutoires qu'elles expriment ne sont pas performables à cause de la cohérence minimale des locuteurs compétents. Par conséquent, les énoncés paradoxaux en question sont plutôt incohérents à la fois illocutoirement et vériconditionnellement. Comme Prior (1971) l'a anticipé dans sa discussion de la croyance, le paradoxe du menteur est de la forme " Il existe une proposition P telle que j'affirme P et il n'est pas vrai que P et P est cette même proposition (à savoir qu'il existe une proposition P telle que j'affirme P et il n'est pas vrai que P)". Quand le paradoxe du menteur est ainsi analysé, il apparaît n'être qu'une assertion fausse qu'aucun locuteur minimalement rationnel ne pourrait jamais tenter de faire. Son contenu propositionnel est une pure contradiction. C'est donc une erreur que d'exclure la sui-référence de l'idéographie logique et d'empêcher la formation des énoncés paradoxaux dans les langues-objets de la logique et de la philosophie pour éviter l'incohérence. Premièrement, cela n'est pas nécessaire car il n'y a pas ici de véritable paradoxe. Deuxièmement, pareille exclusion restreint beaucoup trop les capacités expressives de l'idéographie logique. Il y a

toute une série d'énoncés sui-référentiels forts intéressants, par exemple " Cet énoncé sert à faire une assertion ", le " Cogito ergo sum " de Descartes, etc. Les énonciations de pareils énoncés sont à la fois analytiquement réussies et vraies. D'ailleurs certains types d'actes illocutoires notamment les déclarations sont, par nature, sui-référentiels. Comme Austin l'avait déjà remarqué, les énonciations performatives explicites contiennent un adverbe " par la présente " qui en fait des énonciations sui-référentielles.

Universaux pragmatiques

Une théorie sémantique du langage traite exclusivement de la signification littérale. Cependant souvent *le locuteur veut dire autre chose ou plus que ce qu'il dit* dans la conversation. *Premièrement, l'acte illocutoire principal de l'énonciation est différent de l'acte illocutoire littéral lorsque le locuteur fait une figure de style comme de la métaphore, de l'ironie ou de l'indirection.* Ainsi en posant la question " Voulez-vous aider ? " le locuteur peut vouloir d'abord et avant tout demander indirectement de l'aide. *Deuxièmement, le locuteur entend parfois accomplir implicitement des actes illocutoires non littéraux secondaires en plus de l'acte illocutoire principal.* Si l'on vous demande où est Paul, vous pouvez difficilement répondre qu'il est à Paris ou à Londres sans affirmer implicitement que vous ignorez exactement où. La capacité de vouloir dire autre chose fait partie de notre compétence linguistique et elle excède notre capacité de parler littéralement. Tout ce qu'un locuteur veut dire, il ou elle pourrait en principe le dire selon le principe d'exprimabilité de nos pensées conceptuelles. Cependant la réciproque n'est pas vraie. C'est une des conséquences du principe de la rationalité minimale du locuteur. Il nous est en particulier impossible d'utiliser littéralement les énoncés illocutoirement incohérents. Celui qui dit " Je ne suis pas identique à moi-même aujourd'hui " ne comprend pas ce qu'il dit ou bien il veut dire autre chose comme " Je ne sens pas aujourd'hui comme je suis d'habitude ".

Les unités de base du discours sont les actes illocutoires que les locuteurs entendent réellement accomplir, peu importe qu'ils soient littéraux ou non. D'où l'importance d'une théorie générale de la signification capable d'interpréter les

énonciations non littérales en sémiotique. *Selon ma conception de la sémiotique*²⁰, c'est à la pragmatique que revient la tâche propre d'expliquer notre capacité d'accomplir et de comprendre les actes illocutoires non littéraux. Jusqu'à présent, il y a eu peu de progrès dans l'élaboration de pareille pragmatique théorique. Grice suivi par Searle, Bach et Harnish, Récanati²¹ et d'autres ont fait des remarques importantes sur la signification non littérale en explorant l'idée que l'usage du langage est gouverné par des *maximes conversationnelles* comme la maxime de qualité "Dites le vrai!", "Soyez sincère!", la maxime de quantité "Soyez aussi informatif qu'il le faut!", la maxime de manière « Soyons clairs! » et la maxime de relation « Soyons pertinents! ». Mais leurs analyses de la signification du locuteur sont restées informelles, partielles et sans contenu théorique précis. Qui plus est, elles ne s'appliquent qu'aux énonciations assertives faites dans le discours informatif.

Selon Grice, les interlocuteurs comprennent les énonciations non littérales en faisant des inférences sur la base de l'hypothèse selon laquelle les locuteurs respectent les *maximes conversationnelles*. Searle et moi avons utilisé l'approche déductive de Grice en théorie des actes de discours. Dans notre optique, le locuteur qui entend accomplir des actes de discours non littéraux s'attend à ce que l'interlocuteur le comprenne en se fiant : premièrement, à la connaissance qu'a cet interlocuteur de la signification de l'énoncé utilisé ainsi qu'à sa capacité de comprendre les conditions de succès et de satisfaction de l'acte illocutoire littéral; deuxièmement, à leur connaissance mutuelle de certains faits de l'arrière-plan conversationnel, et troisièmement à la capacité qu'a l'interlocuteur de faire des inférences sur la base de l'hypothèse qu'il respecte (lui, locuteur) les maximes conversationnelles. Pour comprendre l'acte illocutoire principal non littéral d'un contexte d'énonciation il faut donc identifier l'acte illocutoire littéral et comprendre que cet acte littéral ne peut être l'acte principal visé si le locuteur respecte les maximes conversationnelles. *Selon pareille conception, la pragmatique, conçue comme la théorie*

²⁰ Voir "Non literal Speech Acts and Conversational Maxims" in *John Searle and his Critics*, E. Lepore & R. Van Gulick, (éds). Oxford: Blackwell 1991 et "Formal Pragmatics of Non Literal Meaning" dans le numéro special *Pragmatik* de *Linguistische Berichte* 8, 1997.

²¹ Grice, H.P. "Logic and Conversation" in *Syntax and Semantics*, vol. 3, *Speech Acts*, P. Cole & J.L. Morgan (éds). New York: Academic Press, 1975; John R. Searle, *Expression and Meaning*, Cambridge University Press, 1979 et F. Récanati *Les énoncés performatifs*. Éditions de Minuit, 1981.

de la signification du locuteur incorpore donc la sémantique conçue comme la théorie de la signification de l'énoncé ainsi qu'une théorie des maximes conversationnelles et une analyse d'aspects de l'arrière-plan conversationnel.

J'ai proposé d'expliquer et de généraliser les deux maximes de qualité et de quantité en utilisant la logique illocutoire:

La maxime de qualité

D'un point de vue logique, une acte illocutoire est de *qualité parfaite* quand il est entièrement *approprié* (*felicitous* dans la terminologie d'Austin) à savoir à la fois *réussi, sans défaut et satisfait*. Ainsi la maxime de qualité en vient à être un principe tout-à-fait général de la logique illocutoire: *Veillez à ce que l'acte illocutoire que vous tentez d'accomplir soit approprié (felicitous)!* Il y a une définition inductive des conditions de félicité en logique illocutoire. Le nouveau principe est donc bien une explication et généralisation de la maxime de qualité de Grice. Il vaut pour toutes les espèces d'énonciations, qu'elles soient ou non assertives. Ainsi, il y a *la sous-maxime de qualité pour les commandements*: *Veillez à ce que votre commandement soit une directive réussie que vous ayez l'autorité de donner, auquel vous voulez que l'interlocuteur obéisse et auquel il obéira effectivement.* De même, il y a la sous-maxime de qualité pour les assertions: *Veillez à ce que votre assertion soit réussie et vraie! Ayez de l'évidence et croyez ce que vous affirmez!* Comme il fallait s'y attendre, la formulation de Grice de la maxime de qualité est tout juste le cas particulier de la qualité pour les assertions.

La maxime de quantité

Chaque acte illocutoire est une espèce naturelle d'usage du langage qui sert à atteindre des buts linguistique au cours de la conversation. D'un point de vue logique, un acte illocutoire est de *quantité parfaite* quand il est *aussi fort qu'il le faut* (ni trop fort ni trop faible) pour atteindre les buts linguistiques courants du locuteur. De part leur forme logique, certains actes illocutoires sont *plus forts* que d'autres, en ce sens qu'ils ont plus de conditions de félicité qu'eux. Les actes illocutoires plus forts servent à atteindre des buts linguistiques plus forts. Ainsi un locuteur qui voudrait presser un interlocuteur de le sortir d'une situation périlleuse et qui lui demanderait seulement de l'aide accomplirait un acte illocutoire trop faible pour parvenir à ses fins. Sur la base de ces considérations, la

maxime de quantité devient : *Veillez à ce que l'acte illocutoire que vous tentez d'accomplir soit aussi fort qu'il le faut (ni trop fort ni trop faible)!* Cette explication de la maxime de quantité vaut pour toutes les espèces d'énonciations. Ainsi, il y a la *sous maxime de quantité particulière pour les directives* : “ Veillez à ce que votre directive soit aussi forte que requise! ”. La formulation que Grice fait de la maxime de quantité est le cas spécial de quantité s'appliquant aux énonciations informatives.

La maxime de quantité impose des conditions sur la force aussi bien que sur le contenu propositionnel des actes illocutoires tentés. Ainsi, nos directives ne devraient pas être trop fortes. Si nous voulons demander à quelqu'un un verre de cognac, ne l'implorons pas (cette force directive serait plus forte qu'il ne le faut). Et ne demandons pas plus que ce que nous voulons. (Ne demandons pas toute la bouteille si nous voulons seulement un verre.) D'un autre côté, nos directives ne devraient pas non plus être trop faibles. Si nous voulons invoquer notre position d'autorité, faisons plus que dire à l'interlocuteur d'agir (la force de notre directive serait trop faible); donnons-lui plutôt un commandement. En outre, commandons-lui de faire tout ce que nous voulons.

Il y a une loi universelle de respect des maximes conversationnelles. Pourquoi les interlocuteurs doivent-ils respecter autant que possible les maximes conversationnelles? Pourquoi, par exemple, n'est-il pas possible de dire quelque chose qui est manifestement raté ou faux sans vouloir dire autre chose qui est compatible avec l'arrière-plan? *Comme Grice je pense que le respect universel des maximes conversationnelles est une conséquence du fait que tout locuteur compétent est un agent pourvu de raison.* Cela est particulièrement clair pour le respect des deux maximes de qualité et de quantité qui concernent la forme logique même des actes illocutoires. De par sa nature, chaque acte illocutoire est un moyen d'atteindre des buts langagiers dans la conversation. Selon la raison pratique, un agent rationnel devrait utiliser en chaque circonstance des moyens qu'il y juge effectifs. Pour cette raison, un locuteur rationnel désirant parvenir à son but ne devrait pas tenter d'accomplir en un contexte un acte illocutoire qu'il sait condamné à être raté, défectueux ou insatisfait. En outre, un agent rationnel devrait en chaque circonstance choisir les moyens les plus effectifs pour parvenir à ses fins. D'un point de vue logique, à chaque but linguistique possible correspond un acte illocutoire unique qui

sert le plus effectivement à atteindre ce but. Car deux actes illocutoires avec les mêmes conditions de félicité sont identiques. Ainsi, un locuteur ne serait pas rationnel s'il choisissait d'accomplir en un contexte un acte illocutoire manifestement trop faible ou trop fort pour parvenir à son but. Il n'agirait pas alors de la façon la plus effective pour l'atteindre.

Grice et Searle n'ont pas tenté d'analyser formellement la nature des inférences à faire pour comprendre les énonciations non littérales. Cependant, j'ai indiqué comment formaliser leur approche en pragmatique formelle. *Dans mon optique, il y a deux façons principales selon lesquelles un locuteur peut tenter de faire inférer par l'interlocuteur ce qu'il signifie sur la base de l'hypothèse qu'il respecte les maximes conversationnelles. Ces deux façons sont l'exploitation et l'usage des maximes.*

L'exploitation d'une maxime

Ma notion d'exploitation d'une maxime est plus générale que celle de Grice. Un locuteur *exploite une maxime conversationnelle* quand il entend attirer l'attention de l'interlocuteur sur certains faits de l'arrière-plan conversationnel afin que ce dernier reconnaisse les faits suivants : Premièrement, lui, le locuteur, ne respecterait pas cette maxime conversationnelle si l'acte illocutoire principal était l'acte littéral; mais il est capable de respecter la maxime sans violer une autre maxime (il n'y a pas de conflits). Qui plus est, il veut coopérer et continuer la conversation en cours si bien qu'il entend accomplir un autre acte illocutoire principal. Enfin, le locuteur entend que l'interlocuteur sache qu'il a l'intention qu'il comprenne tout cela.

Lors de l'exploitation de la maxime de qualité, le locuteur entend que l'interlocuteur reconnaisse qu'il y a dans l'arrière plan des faits incompatibles avec des conditions de félicité de l'acte illocutoire littéral. Il entend également que la reconnaissance de cette intention soit mutuellement connue. Quand l'interlocuteur reconnaît cela, il comprend que le locuteur n'entend pas accomplir l'acte illocutoire littéral mais un autre acte principal ayant des conditions de félicité différentes de celles qui sont manifestement violées dans l'arrière-plan. Qui plus est, le locuteur identifie ces autres conditions non-littérales de succès en les tirant de faits de l'arrière-plan conversationnel mutuellement connus. Supposons que quelqu'un vous dise “ Je vous

promets que vous allez regretter ceci ” dans un arrière-plan où il entend vous faire savoir qu’il réagira en faisant quelque chose de très mauvais pour vous. Ce locuteur exploiterait alors la maxime de qualité. Son énonciation n’est pas une promesse. De toute évidence, il ne présuppose pas qu’il va faire quelque chose de bon pour vous, l’interlocuteur (condition préparatoire d’une promesse). Au contraire, il présuppose le contraire. En pareille situation, vous devriez comprendre que ce locuteur entend vous menacer *ironiquement*. Sa menace diffère seulement de la promesse littérale par le fait qu’elle a la condition préparatoire opposée, à savoir que l’action à laquelle il s’engage est mauvaise pour vous, l’interlocuteur. Lors de l’exploitation d’une maxime il y a seulement une violation apparente de cette maxime au niveau littéral. Car l’acte illocutoire principal non littéral est lui compatible avec l’arrière-plan.

Lors de *l’exploitation de la maxime de quantité*, le locuteur entend que l’interlocuteur reconnaisse que l’acte illocutoire littéral est trop faible ou trop fort pour atteindre son but linguistique courant. Ainsi un locuteur qui vous dit “ Votre travail n’est pas mal ” exploite la maxime de quantité pour faire une *litote* quand il est manifestement fort impressionné par ce que vous avez fait. En pareil contexte, vous devriez comprendre que ce locuteur entend *indirectement* faire une assertion plus forte que l’assertion littérale, à savoir affirmer que votre travail est très bon. Si, au contraire, quelqu’un vous dit « Votre travail est exceptionnellement bon » en un contexte où il est manifeste que votre travail n’est pas si bon que cela, il exploite alors la maxime de qualité et de quantité pour faire une *hyperbole*. Dans ce cas, son assertion principale est moins forte que la littérale.

L’utilisation d’une maxime

Un locuteur *utilise une maxime conversationnelle* quand certains faits de l’arrière-plan conversationnel sont tels qu’il entend que l’interlocuteur reconnaisse qu’il ne respecterait pas cette maxime en accomplissant l’acte illocutoire principal s’il n’accomplissait pas également un autre acte illocutoire non-littéral secondaire. Qui plus est, il entend également que l’interlocuteur sache qu’il entend qu’il reconnaisse tout cela.

Lorsqu’un locuteur utilise la maxime de qualité, il entend que l’interlocuteur fasse une inférence sur la base de l’hypothèse que son acte illocutoire principal est approprié (*felicitous*). Supposons que quelqu’un auquel vous avez posé la question “ Est-ce que

Jean a une compagne? ” vous réponde “ Il est homosexuel ”. Dans un arrière-plan où il est tenu pour acquis que les homosexuels n’ont pas de compagne, il utiliserait alors la maxime de qualité pour répondre implicitement par la négative à votre question. Lorsque, d’autre part, le locuteur utilise la maxime de quantité, il entend que l’interlocuteur fasse alors une inférence sur la base de l’hypothèse que son acte illocutoire principal est aussi fort qu’il le faut pour parvenir à son but linguistique courant. Si l’arrière-plan conversationnel est tel que ce locuteur accomplit cet acte à la place d’autres plus forts qui étaient attendus, il faut comprendre qu’il entend implicitement s’abstenir de les accomplir. Répondre seulement “ J’essaierai ” à la question « Me promettez-vous votre aide? », c’est le plus souvent utiliser la sous-maxime de quantité “ Engagez-vous aussi fortement que vous le voulez! ” afin d’impliciter conversationnellement que l’on n’entend pas promettre.

Comme Grice l’a remarqué, la plupart des actes illocutoires non littéraux ont deux propriétés importantes. Premièrement, ils sont *annulables contextuellement*, en ce sens qu’il y a d’autres contextes possibles d’énonciation avec d’autres arrière-plans où le même locuteur aurait pu utiliser les mêmes mots sans avoir l’intention de les accomplir. En outre, ils sont aussi *indétachables* : si le locuteur avait utilisé un autre énoncé exprimant le même acte illocutoire littéral dans le même arrière-plan conversationnel, il aurait alors également voulu les accomplir. D’un point de vue théorique, ces deux propriétés des actes illocutoires non littéraux sont importantes. Premièrement, leur annulabilité montre que certaines conditions sont nécessaires pour qu’un locuteur puisse vouloir dire autre chose que ce qu’il dit. Quand pareilles conditions ne sont pas remplies, la signification du locuteur peut seulement être littérale. Deuxièmement, leur indétachabilité montre que certaines conditions relatives à la forme de l’acte de discours littéral et l’arrière-plan conversationnel sont suffisantes pour que la signification du locuteur soit différente de celle de l’énoncé utilisé. Quand ces conditions sont remplies, la signification du locuteur ne peut alors être entièrement littérale. L’une des tâches principales de la pragmatique est de formuler les conditions nécessaires et suffisantes pour qu’il y ait signification non littérale du locuteur.

Sur la base des considérations précédentes, j’ai fait la conjecture suivante en

pragmatique : premièrement, *un locuteur entend accomplir un acte illocutoire non littéral principal quand il exploite des maximes conversationnelles* et deuxièmement, *il entend impliciter conversationnellement qu'il accomplit un acte illocutoire non littéral secondaire quand il utilise pareilles maximes dans le contexte de son énonciation*. J'ai ainsi expliqué la nature de certaines figures importantes de style comme l'ironie, l'indirection, l'hyperbole et les implications conversationnelles.

J'ai aussi argumenté qu'*il y a une méthode effective de décision pour identifier l'acte illocutoire principal ironique ou indirect à partir de l'acte illocutoire littéral et des faits pertinents de l'arrière-plan conversationnel, qui sont toujours en nombre fini*. Dans mon optique, notre capacité de faire et de comprendre les énonciations non littérales est effective et partie de notre compétence linguistique.²²

Universaux cognitifs dans l'usage du langage

Certaines capacités mentales sont constitutives de la compétence linguistique. *Pour être capables d'accomplir et de comprendre les actes illocutoires, les locuteurs compétents doivent d'abord être capables d'exprimer des propositions représentant des faits du monde. Ils doivent pour cela être capables de faire des actes de référence et de prédication et de distinguer le vrai du faux. Ils doivent en plus avoir des croyances, intentions et désirs et être capables d'atteindre les buts illocutoires et discursifs. Pour cela il leur faut distinguer les différentes directions possibles d'ajustement entre les mots et les choses ainsi que le succès de l'échec et la satisfaction de l'insatisfaction. Enfin, ils doivent être capables de reconnaître les traits contextuels et faits pertinents de l'arrière-plan pertinents et de raisonner en faisant des inférences pratiques et théoriques valides. Comme Searle²³ l'a signalé, les ordinateurs n'ont pas toutes ces capacités mentales. Les ordinateurs, qui sont des machines de Turing concrètes, sont certes capables de faire des opérations syntaxiques, de manipuler des mots et des symboles en développant des*

²² Remarquons qu'une pragmatique formelle intégrée des actes illocutoires non littéraux est nécessaire pour établir un lien théorique entre la sémantique synchronique et la sémantique diachronique. Car des significations non littérales récurrentes dans des formes de vies récurrentes de l'arrière-plan tentent à être lexicalisées ou réalisés syntaxiquement après un certains temps. Ainsi on peut concevoir une *théorie du changement de signification* expliquant comment de nouvelles significations non littérales (par exemple des métaphores ou actes de discours indirects morts) peuvent apparaître dans l'histoire d'une langue.

²³ John R. Searle *Minds, Brains and Science*, Harvard, 1984.

programmes formels. Mais ils sont incapables de faire de véritables opérations sémantiques liant des mots du langage avec des choses dans le monde. C'est pourquoi pareilles machines sont incapables de penser de même qu'elles ne peuvent pleinement utiliser et comprendre le langage. Les ordinateurs peuvent parfois simuler l'intelligence et la compréhension dans les interactions verbales avec l'homme. Mais cette simulation ne constitue en aucun cas une véritable duplication.

Comme Davidson²⁴ et Searle, je pense que toute théorie sémantique et pragmatique adéquate de la signification doit tenir compte du fait que *les langues naturelles sont des langues humaines possibles*, qu'elles peuvent être apprises et comprises assez rapidement par des êtres intelligents comme vous et moi dont les capacités cognitives sont à la fois créatives et restreintes. *Ainsi, il y a des universaux cognitifs dans l'usage du langage.* Comme nous ne pouvons accomplir qu'un nombre fini d'actes illocutoires en chaque contexte, *il y a une loi universelle de fondement à la base de l'accomplissement réussi des actes de discours.* Tous les actes illocutoires qu'un locuteur réussit à accomplir en un contexte sont des actes qu'il accomplit par le fait d'accomplir un acte illocutoire unique plus fort qui engendre tous les autres en ce contexte. Certains traits logiques, comme l'engagement et l'implication illocutoires forts, l'imperformabilité et l'incohérence illocutoire, sont *innés* : nous les savons *a priori* en vertu de notre compétence linguistique. *Par conséquent, il y a des méthodes effectives universelles de reconnaissance de pareils traits logiques.* Contrairement à Montague qui avait tendance à considérer la sémantique formelle et la grammaire universelle comme faisant partie des mathématiques, je pense comme Chomsky²⁵ que la philosophie et la psychologie ont un rôle important à jouer dans l'élaboration de la grammaire universelle. Même d'un point de vue formel, nous avons besoin d'une théorie fort constructive de la signification et de la compréhension afin de rendre compte des capacités mentales créatives des locuteurs compétents.

Les investigations sur les universaux linguistiques dans la performance sont donc interdisciplinaires. La théorie des actes de discours doit utiliser les ressources des

²⁴ "Theories of Meaning and Learnable Languages" in D. Davidson *Inquiries into Truth and Interpretation*, Oxford University Press, 1984

différentes sciences qui traitent de la communication et de l'action. Non seulement la logique et la philosophie du langage, de l'action et de l'esprit, mais également la linguistique, l'anthropologie, la science cognitive, la psychologie, les mathématiques et l'informatique doivent jouer un rôle important. Pour cette raison, il y a plusieurs façons de confirmer l'adéquation matérielle et formelle des lois fondamentales préconisées par une grammaire universelle. Certaines assertions exigent une *confirmation empirique* de l'observation des données linguistiques, psychologiques ou anthropologiques. Pour confirmer qu'il y a seulement six composantes différentes en chaque force illocutoire, il convient d'analyser la structure formelle et l'ensemble des marqueurs de force et des performatifs dans de nombreuses langues de type différent. Pour étudier la rationalité minimale des locuteurs compétents, il faut vérifier empiriquement, par des méthodes psychologiques, le raisonnement actuel des locuteurs dans la conduite des conversations réelles. Qui plus est, certaines lois exigent une *preuve logique*. Pour confirmer que la langue engendrée et interprétée selon un mécanisme est bien humaine, il convient de procéder à une définition récursive de la signification et de prouver la décidabilité de ce qui est supposé être connu *a priori* en vertu de la compétence linguistique. Pour rendre compte de la rapidité du temps réel de la compréhension, il convient de prouver que le temps de la décision de l'algorithme utilisé a une limite minimale supérieure.

Enfin, comme la grammaire universelle traite des formes *a priori* de la pensée, certaines de ses assertions exigent plus qu'une confirmation empirique ou une preuve logique. Elles nécessitent ce que Kant a appelé une *déduction transcendantale*. Considérons la classification des buts illocutoires selon laquelle il y a seulement cinq façons de lier en parlant un contenu propositionnel au monde. Il convient, je pense, de faire une déduction transcendantale des cinq buts assertif, engageant, directif, déclaratoire et expressif en partant des différentes possibilités d'ajustement entre l'esprit et les choses.

© Daniel Vanderveken 2002

²⁵ Noam Chomsky, *Reflexions on Language*. Pantheon, 1975.